

1. CHAMP D'APPLICATION ET DEFINITIONS

Les présentes conditions générales d'utilisation s'appliquent à tous les utilisateurs de la plateforme.

Dans le cadre des présentes conditions générales, les termes ci-dessous revêtent la signification suivante :

- a) **Site Internet** : Le site Internet disponible à l'adresse : <http://www.affairesasuire.be>
- b) **Plateforme** : Support électronique d'informations, principalement constitué du Site internet et d'une base de données dans lesquels toutes les informations relatives aux utilisateurs et introduites par eux sont stockées. La plateforme se compose d'une partie publique reprenant les annonces des offres de ventes accessibles à tout internaute qui visite le Site Internet, et d'une partie privée accessible exclusivement à chaque utilisateur. Les données gérées et intégrées par l'utilisateur dans la partie privée de la plateforme qui lui est réservée sont exclusivement destinées à une utilisation interne et ne seront pas divulguées à des tiers.
- c) **Internaute** : toute personne visitant le Site internet, utilisateur ou non, ayant accès à l'espace public reprenant les annonces des offres de vente.
- d) **Utilisateur** : tout repreneur, vendeur, conseiller ou partenaire qui s'enregistre sur la plateforme via un identifiant et un mot de passe qui lui donnent accès à un espace personnel sur la plateforme.
- e) **Repreneur /Acquéreur** : toute personne physique ou morale dûment habilitée à reprendre tout ou partie d'une activité économique soit pour son propre compte soit par l'intermédiaire d'un conseiller ou d'un partenaire.
- f) **Cédant/Vendeur** : toute personne physique ou morale dûment habilitée à vendre tout ou partie d'une activité économique soit directement, soit par l'intermédiaire d'un conseiller ou d'un partenaire.
- g) **Entreprise** : toute personne physique ou personne morale de droit privé poursuivant de manière durable un but économique, y compris ses associations
- h) **Activité économique** : il faut entendre celle « consistant à offrir des biens ou des services sur un marché donné », par une personne physique ou morale de droit privé.

Sont exclus de la notion telle qu'elle est définie par les présentes conditions générales, les activités économiques illégales ou contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ainsi que la vente de personnes morales sans activité, ou d'immeubles ou de partie d'immeubles seuls.

- i) **Conseiller** : toute personne physique ou morale mandatée par le candidat vendeur ou qui l'assiste dans le cadre de la transmission d'une activité économique. Le conseiller établit, de commun accord avec le vendeur, une annonce de l'activité économique à céder sur la plateforme « Affaires à suivre ».

i. Conseiller agréé WE Cession & Acquisition (« les partenaires avec agrément WE Cession & Acquisition »)

Dans cette hypothèse, afin d'être valablement mandaté à agir au nom et pour compte du cédant, à lui prodiguer des conseils et avoir accès à la plateforme, le conseiller doit obtenir la qualité de « Partenaire agréé WE Cession & Acquisition ».

Pour être considéré comme partenaire agréé, il faut avoir été soumis à l'accord du Comité éthique ou être agréé par une convention spécifique

ET

Relever d'une des catégories suivantes :

- Des cabinets de cession/acquisition ;
- Des réviseurs d'entreprises ;
- Des comptables ou experts-comptables ;
- Des juristes ;
- Des consultants ;
- Des franchiseurs membre de la Fédération Belge de la Franchise ;
- Des partenaires institutionnels ;
- Des mandataires de justice.

Ci-dessous : **les partenaires avec agrément WE Cession & Acquisition.**

ii. **Conseiller** privé ne répondant pas aux critères tels que définis au point (i) (« **les conseillers sans agrément WE Cession & Acquisition** ») :

Le conseiller doit être habilité, dans l'exercice de sa profession, à agir au nom et pour compte du vendeur et à lui prodiguer des conseils. Il remplit toutes les obligations légales, réglementaires et déontologiques relatives à son statut et à sa profession et, le cas échéant, est dûment inscrit auprès de son/ses instance(s) représentative(s) et/ou immatriculé auprès du/des organisme(s) dont il dépend. Le conseiller s'engage à ne pas agir ni sur la plateforme, ni par l'intermédiaire de la plateforme de manière contraire aux règles applicables à son statut et à sa profession.

- Cabinet de cession-acquisition ;
- Réviseur d'entreprise ;
- Comptable ou Expert-comptable ;

- Fiscaliste ;
- Avocat ;
- Notaire ;
- Agent immobilier ;
- Franchiseur non-membre de la Fédération Belge de la Franchise ;
- Autres (soumis à l'approbation de l'équipe Affaires à suivre).

Ci-dessous : **les conseillers sans agrément WE Cession & Acquisition.**

j) Wallonie Entreprendre Accompagnement et Stratégie, société anonyme ayant son siège social Avenue Maurice Destenay, 13 à 4000 LIEGE (BELGIQUE), immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0881.746.727 (RPM Liège), ci-dessous : WE Cession & Acquisition.

k) ABAE : l'Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise, en abrégé ABAE, société anonyme de droit public à finalité sociale, ayant son siège social à Chaussée de Charleroi, 110 à 1060 BRUXELLES (BELGIQUE), immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0678.485.603 (RPM Bruxelles).

2. OBJECTIFS ET PRINCIPES

2.1. Objectifs

Afin de faciliter la mise en relation entre repreneurs et vendeurs, s'agissant d'offres relatives à une activité exploitée en régions wallonne ou de Bruxelles-Capitale, ainsi qu'en région flamande ou à l'étranger, pour autant que l'entreprise ou la recherche de repreneurs soit en lien avec la région wallonne ou de Bruxelles-capitale ; la Plateforme a pour objectif d'assurer la visibilité de toute offre de cession d'une activité économique (telle que définie à l'article 1) ou d'une structure facilitant des activités économiques émise par des petites entreprises ou très petites entreprises, et qui :

- Soit exploitent une des activités suivantes (cette énumération étant exhaustive) et ce, sans limite de chiffre d'affaires :
 - Commerces de détail ;
 - Prestations de services (y compris professions libérales) ;
 - Entreprises sous franchise ;
 - Entreprises actives dans le secteur de l'Horeca.
- Soit exploitent une autre activité économique, non reprise sous le point 1.1. et dont le chiffre d'affaires annuel moyen est inférieur à 500.000 €.

2.2. Principes

2.2.1. Mise à disposition et gestion de la Plateforme

Wallonie Entreprendre Accompagnement et Stratégie est propriétaire du nom de domaine « affairesasavoir.be » et a dûment autorisé WE Cession & Acquisition à en faire usage afin de proposer la Plateforme.

La Plateforme est mise à disposition par WE Cession & Acquisition et gérée conjointement par WE Cession & Acquisition et ABAE.

2.2.2. Rôle limité de WE Cession & Acquisition et ABAE sur la plateforme.

Le rôle de WE Cession & Acquisition et de ABAE se limite à assurer la visibilité des annonces qui y sont placées par les Utilisateurs, le cas échéant en les assistant sur des questions de forme.

WE Cession & Acquisition et ABAE n'interviennent en aucune façon dans la gestion des comptes des utilisateurs, les discussions, les éventuelles transactions, sous quelque forme que ce soit, qui pourraient découler de l'utilisation de la Plateforme.

2.2.3. Composants de la Plateforme

La Plateforme est composée :

- d'une partie publique, accessible à tout internaute, diffusant des annonces d'offres de vente et doté d'un moteur de recherche;
- d'une partie privée, accessible aux seuls Utilisateurs, qui y disposent d'un espace qui lui est propre (appelé « mon compte »). L'utilisateur intègre lui-même ses données personnelles (coordonnées et autres données identitaires, critères de recherche, favoris, ...) et gère seul le contenu de son compte, de sa messagerie et ses statistiques ainsi que le contenu des annonces publiées à son initiative sur le site Internet ;
- d'un système de messagerie interne accessible aux utilisateurs et permettant aux repreneurs potentiels de contacter de leur propre initiative les cédants potentiels, qui restent libres d'y donner suite. Ces contacts sont pris à la seule initiative des utilisateurs, sans intervention de la plateforme dont le rôle est limité à assurer la visibilité des annonces.

3. CONDITIONS D'ACCES ET FONCTIONNEMENT

3.1. Enregistrement de l'utilisateur sur la Plateforme

Pour accéder à la plateforme, l'utilisateur complète le formulaire d'enregistrement en ligne en fournissant des informations exactes et sincères.

Avant de finaliser l'encodage de son profil, l'utilisateur s'engage à prendre connaissance des présentes conditions générales. En finalisant l'encodage de son profil, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions et en accepte tous les termes en cochant la case ad hoc.

Lors de l'encodage, l'utilisateur devra déclarer en quelle qualité il souhaite s'enregistrer, à savoir en qualité de :

- Repreneur/acquéreur ;
- Cédant / vendeur ;
- Conseiller sans agrément WE Cession & Acquisition ;
- Partenaire avec agrément WE Cession & Acquisition.

S'il intervient en qualité de conseiller, l'utilisateur devra identifier la catégorie à laquelle il appartient.

3.2. Accès à la Plateforme

Tout accès à la plateforme au moyen de l'identifiant et du mot de passe de l'utilisateur est réputé avoir été effectué par l'utilisateur lui-même (ou par une personne valablement mandatée par lui et agissant en son nom et pour son compte).

WE Cession & Acquisition et ABAE d'un commun accord se réservent le droit de suspendre les accès à la plateforme à tout utilisateur inscrit qui ne respecterait pas les présentes conditions générales.

3.3. Diffusion d'annonces

Seuls les utilisateurs peuvent diffuser l'annonce d'une/plusieurs offre(s) de vente. Les annonces diffusées sur le Site Internet sont visibles pour tout internaute (même non utilisateur) qui visiterait le site Internet.

L'utilisateur est tenu d'introduire sur la plateforme des informations exactes, sincères, complètes et à jour. Il est seul responsable du contenu et de la mise à jour des informations diffusées dans son annonce et reprises dans son espace personnel.

Après la création de l'annonce par l'utilisateur et la réception du paiement visé à l'article 4, la Plateforme procédera dans les meilleurs délais à la publication de cette annonce. La Plateforme n'est toutefois soumise à aucun délai de publication contraignant.

L'utilisateur est averti de la publication de son annonce.

3.4. Informations diffusées sur la Plateforme

La consultation des annonces est gratuite et ouverte à tout internaute visitant le site Internet.

Les annonces diffusées constituent de simples informations et non des offres fermes de vente.

Tout utilisateur qui insère une annonce détermine le degré de discrétion de celle-ci. Il est seul responsable de son libellé.

L'utilisateur est seul responsable dans l'hypothèse où l'entreprise serait, en raison du libellé, aisément identifiable, et ne peut réclamer une quelconque indemnité pour le préjudice que cela lui causerait.

L'utilisateur peut suspendre à tout moment la diffusion de son/ses annonces s'il n'est plus vendeur. Les rectifications ou mises à jour concernant la diffusion de son/ses annonces peuvent se faire en maintenant la diffusion ; cependant, l'utilisateur peut aussi suspendre la diffusion de son/ses annonces pendant ces corrections.

Il devra à tout moment veiller à ne pas porter atteinte à l'image des tiers et vérifier tant l'authenticité que l'exhaustivité des données qu'il édite et gère sur la plateforme.

3.5. Refus ou suspension de la diffusion du profil ou de l'annonce

La Plateforme se réserve le droit de ne pas diffuser ou de suspendre la diffusion du compte d'utilisateur et/ou des annonces qui :

- ne respectent pas les présentes conditions générales ;
- ne sont manifestement pas sérieuses, sont sans lien avec l'objet de la plateforme ;
- ne sont pas publiés par un utilisateur mandaté en vertu des conditions émises dans les présentes conditions générales.

De même, la Plateforme se réserve le droit de refuser des comptes d'utilisateurs et/ou des annonces d'entreprises qui exercent des activités illégales ou contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

3.6. Durée de validité des annonces publiées

Chaque annonce introduite par un utilisateur et mise en ligne par la plateforme reste valide durant une période de trois mois, à dater de la publication de l'annonce.

Deux semaines avant l'expiration de ce délai, l'utilisateur reçoit une invitation à renouveler la période de validité de l'annonce en question, le cas échéant en s'acquittant du montant correspondant visé à l'article 4 . A défaut de paiement, la diffusion en ligne de l'annonce est immédiatement suspendue à la fin de la période de publication initiale.

L'utilisateur est libre de suspendre la mise en ligne de l'annonce à tout moment, à l'expiration de sa période de validité ou dans le courant de celle-ci. L'utilisateur doit retirer l'annonce lorsque celle-ci est devenue sans objet. En aucun cas le montant payé conformément à l'article 4 ne sera remboursé si l'annonce est suspendue ou retirée avant l'expiration de sa durée de validité.

3.7. Demande de mise en relation

Un système de messagerie interne sur la plateforme permet aux repreneurs et aux annonceurs d'entrer en contact. Lorsque le repreneur envoie un message à l'annonceur, son nom et son prénom tels qu'inscrits dans le formulaire d'enregistrement sont automatiquement communiqués à ce dernier. Les coordonnées de l'annonceur ne sont communiquées que de sa propre initiative.

4. FRAIS D'ENREGISTREMENT ET COTISATIONS

Tout utilisateur s'inscrivant sur la plateforme en qualité de vendeur ou conseiller est redevable envers WE Cession & Acquisition d'un abonnement périodique, qui diffère en fonction du type d'utilisateur comme suit :

- **Cédants** : 1ère publication gratuite de 3 mois, renouvelable au prix de 90 € HTVA tous les 3 mois.
- **Partenaires avec agrément WE Cession & Acquisition** : Publication gratuite (renouvelable gratuitement tous les 3 mois).
- **Partenaires institutionnels** : gratuit sous condition de signature d'une convention avec la WE Cession & Acquisition.
- **Conseillers sans agrément WE Cession & Acquisition tels que définis à l'article 1 i) ii :**
 - Option 1 « Par annonce » : 1ère publication gratuite d'une durée de 3 mois renouvelable, après ces 3 premiers mois, au prix de 70 € HTVA par période de 3 mois.
 - Option 2 « Pour un nombre illimité d'annonces sur une période d'1 an » : abonnement au prix de 200 € HTVA payable dès le 1er jour. Chaque annonce est publiée pour une période de 3 mois renouvelable tous les 3 mois (ex : si la 1ère rédaction d'annonce se fait le 01/10/2020, les suivantes ainsi que les renouvellements pourront se faire jusqu'au 30/09/2021). Pour une demande d'abonnement, veuillez prendre contact avec nos services : info@affairesasavoir.com ou 04/250.00.81

Les paiements s'effectuent Toutes Taxes Comprises par virement. Chaque période d'abonnement commencée est due dans son intégralité et ne donne lieu à aucun remboursement.

Les abonnements ne sont pas automatiquement renouvelés. Afin que l'abonnement périodique soit renouvelé, l'utilisateur doit, conformément aux règles prévues à l'article 3.6. des présentes conditions :

- (1) confirmer l'invitation qui lui est transmise deux semaines avant l'expiration de l'abonnement et
- (2) procéder au paiement des cotisations dues.

Les utilisateurs enregistrés en qualité de repreneurs ou de partenaires agréés WE Cession & Acquisition ne sont redevables d'aucune cotisation.

5. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES

5.1. De WE Cession & Acquisition et ABAE

WE Cession & Acquisition et ABAE n'interviennent en aucune manière dans la gestion des comptes des utilisateurs, les échanges, les discussions, les conseils et les éventuelles transactions, sous quelque forme que ce soit.

WE Cession & Acquisition et ABAE déclinent toute responsabilité quant à la fiabilité des informations diffusées sur le site Internet ou fournies dans le cadre de leurs services, lesquelles restent de la responsabilité exclusive de l'utilisateur qui les a fournies.

WE Cession & Acquisition et ABAE s'engagent toutefois à mettre tous les moyens en œuvre afin d'inciter les utilisateurs à tenir les informations à jour.

WE Cession & Acquisition et ABAE déclinent, sauf dol ou faute grave dans leur chef, toute responsabilité pour des dommages découlant de l'utilisation de la plateforme, en ce compris :

- de la non-mise à disposition ou de la mise à disposition tardive d'informations sur la plateforme;
- de la mise à disposition d'informations inexactes ou non-actualisées ;
- de l'utilisation non-conforme aux présentes conditions générales des informations figurant sur la plateforme;
- du non-fonctionnement, du fonctionnement tardif ou du mauvais fonctionnement de la connexion électronique, du site Internet et du logiciel ou matériel informatiques utilisés;
- de l'abus et/ou de la manipulation par des tiers du site Internet ou de la connexion électronique, y compris la perte d'informations de la plateforme, pouvant entraîner des dommages d'exploitation, des pertes de bénéfices ou quelque préjudice que ce soit ;
- de la conclusion ou non d'opérations de transmission/reprise, ni des modalités de transmission/reprise ;
- de l'inexécution d'éventuels contrats conclus par les utilisateur(s) de la plateforme, entre eux ou avec des tiers.

5.2. Des utilisateurs

5.2.1. Gestion du compte d'utilisateur et des annonces

Les utilisateurs sont seuls responsables des contenus qu'ils gèrent et éditent au moyen de la plateforme, celle-ci agissant vis-à-vis de ces contenus comme simple hébergeur.

Chaque utilisateur assume seul l'entière responsabilité civile, fiscale, pénale, administrative découlant des informations qu'il décide de divulguer sur la plateforme.

En conséquence, il est seul responsable :

- du contenu et des informations qu'il crée, saisit et publie de son propre fait ou des conséquences qui en découlent dans le cadre de l'utilisation de la plateforme ;
- des messages qu'il envoie à d'autres utilisateurs ;
- de la diffusion de son annonce sur le site Internet.

5.2.2. Utilisation conforme des outils mis à disposition

Les utilisateurs s'engagent à agir de façon sincère, loyale et de bonne foi, tant dans l'utilisation de la plateforme que dans les relations ultérieures qu'ils pourront éventuellement établir avec d'autres utilisateurs.

Chaque utilisateur assume seul l'entière responsabilité civile, fiscale, pénale, administrative découlant :

- de toutes les opérations en rapport avec l'utilisation de la plateforme depuis son propre compte, ainsi que par une personne tierce non autorisée, à laquelle il permet, sciemment ou par négligence, l'accès à son compte ;
- des contacts et relations qu'il initie avec d'autres utilisateurs ;
- des opérations et des actes juridiques qui découlent de l'utilisation de la plateforme.

Ainsi, les utilisateurs s'engagent, dans le cadre de l'utilisation de la plateforme, notamment à :

- respecter la vie privée d'autrui ;
- respecter les droits de propriété intellectuelle de Wallonie Entreprendre Accompagnement et Stratégie S.A., des autres utilisateurs et des tiers ;
- s'abstenir de saisir des messages, informations ou données malveillantes, dénigrantes, volontairement trompeuses, illicites et/ou contraires aux bonnes mœurs ;
- ne pas usurper l'identité d'autres utilisateurs en utilisant leur mot de passe ou par tout autre moyen ;
- ne pas entraver ou perturber le fonctionnement de la plateforme de quelque manière que ce soit et ne pas porter atteinte à son intégrité ;
- ne pas collecter des données concernant les autres utilisateurs ni les harceler (notamment pas l'envoi de messages non sollicités).

Les utilisateurs s'obligent à signaler à WE Cession & Acquisition toute utilisation de la plateforme ou tout contenu qui leur semblerait malveillants, dénigrants, volontairement trompeurs, illicites et/ou contraires aux bonnes mœurs et aux présentes conditions générales d'utilisation.

L'utilisateur déclare être seul juge de la conformité de la plateforme à ses besoins.

5.2.3. Respect de la confidentialité des informations et interdiction de divulgation

L'utilisateur s'engage à maintenir la confidentialité de ses identifiants. Il s'engage par ailleurs à notifier à WE Cession & Acquisition toute utilisation non autorisée de son compte dès qu'il en a connaissance, et en tous les cas au plus tard dans les 48 heures de cette prise de connaissance.

L'utilisateur n'est pas autorisé à publier les informations qui lui seraient confiées ou transmises via la plateforme par d'autres utilisateurs ou à les divulguer à des tiers.

Les informations fournies via la plateforme peuvent exclusivement être utilisées conformément aux objectifs et aux principes d'« Affaires à suivre », tels que décrits dans les présentes conditions générales.

5.2.4. *Obligations spécifiques à certaines catégories d'utilisateurs*

a) Obligations spécifiques incombant aux conseillers sans agrément WE Cession & Acquisition

Sans préjudice des obligations reprises dans le présent chapitre, le conseiller s'oblige à respecter les réglementations d'éthique et/ou de déontologie qui s'imposent à lui.

Le conseiller s'engage par ailleurs à respecter les principes d'intégrité, d'indépendance et de professionnalisme s'imposant dans le cadre de ses activités professionnelles et des missions qui lui sont confiées par les cédants. Ainsi, il applique vis-à-vis de ses clients, en ce qui concerne son intervention et l'utilisation de la plateforme « Affaires à suivre », les principes de confidentialité et de tarification transparente.

Il incombe au conseiller de vérifier si, dans le cadre de la pratique de ses activités professionnelles, la diffusion d'annonces pour le compte de ses clients est autorisée par sa profession ou le code de déontologie qui la régit et, s'il doit être agréé par un Institut et/ou Organisme ayant dans ses compétences les activités en cause. S'il y a lieu, le conseiller s'engage à faire les démarches nécessaires en vue de cet agrément.

À défaut de procéder aux démarches qui s'imposent, le conseiller engage sa responsabilité professionnelle.

Le conseiller sans agrément étant un utilisateur au sens des présentes conditions générales, il s'engage à respecter l'ensemble des obligations mises à charge des utilisateurs par les présentes conditions générales.

b) Obligations spécifiques incombant aux partenaires avec agrément WE Cession & Acquisition

Le partenaire étant un utilisateur au sens des présentes conditions générales, il s'engage à respecter l'ensemble des obligations mises à charge des utilisateurs par les présentes conditions générales.

De plus, le partenaire s'oblige à vérifier si, dans le cadre de la pratique de ses activités professionnelles, il doit être agréé par un Institut et/ou Organisme ayant dans ses compétences les activités en cause.

S'il y a lieu, le partenaire s'engage à faire les démarches nécessaires en vue de cet agrément.

A défaut de procéder aux démarches qui s'imposent, le partenaire engage sa responsabilité.

5.2.5. Responsabilités

Tout utilisateur ne respectant pas une ou plusieurs des conditions énoncées à cet article 5.2 s'expose à une suspension immédiate de ses droits d'accès à la plateforme, sans aucun remboursement possible et sans préjudice d'éventuels dommages et intérêts que WE Cession & Acquisition réclamerait.

L'utilisateur qui ne respecte pas les conditions d'utilisation reprises ci-dessus engage par ailleurs sa responsabilité et s'expose le cas échéant à des sanctions civiles et/ou pénales.

5.3. Force majeure

En cas d'inexécution dans le chef d'utilisateur(s), de WE Cession & Acquisition ou de ABAE résultant d'un cas de force majeure, la partie qui subit la force majeure en informe immédiatement les deux autres parties et prend toutes les mesures raisonnables afin de limiter les effets liés à la survenance dudit cas de force majeure. La responsabilité de la partie qui subit la force majeure ne peut valablement être engagée si cette double condition est respectée.

La force majeure doit, dans la cadre des présentes conditions, être définie comme : « *toutes circonstances imprévisibles et insurmontables, indépendantes de la volonté des parties, dont elles ne sont pas responsables, et qu'on ne pouvait raisonnablement attendre d'elles, qu'elles les prennent en considération au moment de la conclusion du contrat ou qu'elles les préviennent ou les surmontent même lorsque ces circonstances ne rendent pas totalement impossible, mais seulement substantiellement plus difficile et plus onéreuse, l'exécution du contrat* ».

6. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

WE Cession & Acquisition et ABAE veillent au respect de la réglementation relative au traitement des données à caractère personnel et en particulier du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD »).

À cet égard, les utilisateurs sont invités à consulter la politique de traitement des données à caractère personnel relative à la plateforme : <https://www.affairesasuvre.be/fr/politique-vie-privee>.

7. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES / AMELIORATION DU SERVICE

La Plateforme se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales d'Utilisation à tout moment, en mettant la nouvelle version à disposition des utilisateurs sur le Site Internet. Toute modification qui serait apportée aux présentes conditions générales sera effective immédiatement.

8. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge.

Les Parties mettront leurs meilleurs moyens en œuvre afin de résoudre à l'amiable tout litige découlant de l'utilisation de la Plateforme. À défaut, le tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège, sera seul compétent.

Le droit applicable à la procédure est le droit belge et la langue de la procédure est le français.